

Projet d'article présentant la famille et la vie du cardinal Pierre Veillot

VEUILLOT (Pierre, Marie, Joseph), cardinal.

Né le 5 janvier 1913 à Paris VIIe, il y meurt le 14 février 1968, atteint d'un cancer du pancréas qui s'est généralisé en trois mois. Fils de François VEUILLOT (1870-1952) et de Marie MONNOIR. Il est ondoyé le 6 janvier et baptisé le 2 août 1913 au Val-André-Pléneuf par le père Jean-Baptiste * Lemius¹, grand ami de la famille et modèle du religieux apostolique.

La famille

Eugène Veillot (1818-1905), journaliste, est son grand-père. Ce dernier est non seulement le frère d'Élise (1825-1911), journaliste elle aussi, et d'Annette (1823-1861), épouse Desquers, mais, surtout, de Louis * Veillot (1813 - 1883), le directeur de L' * Univers. Eugène est aussi le beau-frère par sa femme d'un Ozanam, frère de Frédéric. Il a cinq enfants, dont un prénommé Pierre (1859-1907) est journaliste, lui aussi, et une, religieuse augustine. Son quatrième enfant est François, directeur de L'Univers de 1905 à 1912, * publiciste chrétien (il est le secrétaire général de leur corporation), et * écrivain catholique, vice-président des Croix de Feu du colonel de La Rocque et, pendant près de cinquante, un des piliers, à différents titres, des Hommes de France - Adorateurs fondés au * Sacré-Coeur par le P. Lemius. Sa bibliographie comporte une cinquantaine d'ouvrages environ.

Pierre est le cadet d'une famille qui compte, entre autres, deux jeunes morts et une femme écrivain, Geneviève Veillot (en particulier une dizaine de vies de saints pour la jeunesse² aux éditions Fleurus). À l'occasion de la publication de la biographie de Louis, que François a achevée pour le centenaire de sa mort en 1913, année de la naissance de Pierre, * Pie X a proposé le directeur de L'Univers en "modèle" aux laïcs chrétiens. Ce fut accepté au moins dans la famille Veillot. L'archevêque de Paris ne manquait pas de saluer le monument de son grand-oncle dans la basilique de Montmartre lors des premiers vendredis du mois auxquels il voulut être à nouveau fidèle³. C'était un nom difficile à honorer qu'il porta avec courage et reconnaissance, avec une certaine gêne parfois ! Il serait intéressant de repérer la connaissance qu'avait Pierre de la vie et des oeuvres de Louis, directement et par l'abondante production de son père.

¹ Les * astérisques précédant les noms renvoient à des articles de Catholicisme.

² On a relevé aussi bien une vie de saint Louis que celle de Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur de la Société de Marie (les Marianistes). Henri Veillot dit de Geneviève qu'elle avait la "plume Veillot"(entretien du 2 mars 1997).

À la différence d'Élise qui demeure légitimiste, Eugène Vuillot introduit dans le "veuillotisme" la note correspondant au * Ralliement à la République demandé par * Léon XIII⁴. Louis Vuillot avait marqué ses distances avec ce qu'il considérait comme l'opportunisme du cardinal Guibert en 1873 à propos de la loi d'utilité publique de construction du Sacré-Coeur⁵. Dans les années 1890, aurait-il apprécié la pastorale du successeur de Pie IX ? Élise Vuillot et Arthur Loth fondent en 1893 La Vérité française pour faire pièce à L'Univers d'Eugène en prétendant être fidèle à l'esprit de Louis⁶. Par exemple, encore, dans l'esprit de son père et peut-être pas de son oncle, François polémique contre la franc-maçonnerie au nom du respect de la liberté ou de "l'opinion publique"⁷. Il n'est pas question du respect dû à l'autorité et de la cohérence sociale, comme le fit Mgr de * Ségur. François Vuillot est à l'unisson du père Lemius qui prône une "véritable démocratie"⁸.

Après de multiples tergiversations, face à L'Action française, La Vérité française fusionne en 1907 avec L'Univers dont François Vuillot est devenu directeur à la suite de son père. La ligne adoptée est proche de l' * Action libérale populaire⁹. Quelques mois après le rachat en 1912 du journal de Louis Vuillot par des catholiques disciples de Charles Maurras, François donne sa démission. Il ne se reconnaît vraiment pas dans les positions de ce dernier¹⁰.

La formation générale (jusqu'à 18 ans)

Pierre Vuillot commence ses études chez les Frères des Écoles chrétiennes. Pierre entend, enfant, l'appel du Seigneur. Il n'est pas question d'un petit séminaire, ni d'un internat, du fait de sa santé fragile. Il profitera des cours privés du faubourg Saint-Germain. Il entre au cours Fontanes, fondé par le père du général de Gaulle,

³ Montmartre, octobre 1961, p. 1 ; octobre 1965, p. 15 et 22 ; avril 1966, p. 6 ; 1967, p. 7.

⁴ Voir Yves MARCHASSON, La diplomatie romaine et la République française. À la recherche d'une conciliation, 1879-1880. Paris, Beauchesne, 1974, 13 x 22 cm, 524 p. Et surtout l'enseignement oral du doyen Marchasson à l'auteur. La pensée d'Eugène est certainement précisée par son fils François dans une lettre de ce dernier à l'abbé Lemire du 11 août 1902 : "Je n'ai jamais mis l'espoir dans le parti proprement républicain style ministériel. Le ralliement et l'action démocratique ont toujours été à mes yeux et pour le journal moins un moyen de conciliation qu'une méthode de combat". Il pourrait y avoir un problème d'attribution entre le père et le fils, mais la pensée resterait la même. Voir Jean-Marie MAYEUR, Un prêtre démocrate. l'abbé Lemire, 1853 - 1928, Tournai, Casterman, 1968, 14 x 20 cm, 700 p., p. 293, n. 29.

⁵ Voir Jacques BENOIST, Le Sacré-Coeur de Montmartre, Paris, Éditions ouvrières, 1992, 17 x 24 cm, 1280 p.

⁶ Voir Claude BARTHE, Catholica, Automne 1995, p. 38.

⁷ Voir François VUILLLOT, La Franc-maçonnerie contre la liberté, Paris, Bloud, 1899, 12 x 18 cm, 61 p. Ou La Crise maçonnique en France, Paris, Arthur Savaete, 1905, 15 x 23 cm, 53 p.

⁸ Voir Jacques BENOIST, Le Sacré-Coeur de Montmartre, Paris, Éditions ouvrières, 1992, 17 x 24 cm, 1280 p.

⁹ Voir l'article dans Catholicisme par François Vuillot qui deviendra en 1948 un collaborateur de cette encyclopédie.

¹⁰ Voir Émile POULAT, Intégrisme et catholicisme intégral, Un réseau secret international antimoderniste : La "Sapinière" (1909 - 1921), Tournai, Casterman, 1969, 14 x 20 cm, 628 p. Note concernant François Vuillot à la p. 75, n. 21. L'Univers, p. 343 - 345. Voir Jacques PRÉVOTAT, Catholiques français et Action française. Étude

profite un temps du cours Saint-Louis et retrouve à nouveau le cours Fontanes. Sa scolarité est couronnée en 1930 par le baccalauréat de philosophie (section A' et mention bien) et par celui de mathématiques (section latin-sciences, mention assez bien).

Adolescent, il se confie à l'abbé Plessis, vicaire à Courbevoie, puis à Asnières, rencontré dans une maison de repos à Megève. Toute sa formation est marquée en effet par des difficultés de santé qu'il compense par un acharnement au travail.

Jeune et brillant bachelier, il se donne un an de répit pour penser au séminaire. Il en profite pour faire une première année de médecine en passant le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (le fameux "P. C. N.") avec son petit-cousin François Metzger qui est pour lui comme un "frère"¹¹.

Le séminaire (1931-1939)

Avec l'autorisation du cardinal Verdier, à partir d'octobre 1931, il profite en tant qu'externe du séminaire de l'Institut catholique de Paris (les " * Carmes"), sous les supérieurs du P. * Pressoir, puis du P. Baufine et sous le rectorat du cardinal * Baudrillart. La rue du Pré-aux-Clercs où il habite chez ses parents est tout près du 21, rue d'Assas !

Il suit les cours de la faculté de philosophie pendant trois ans pour passer une licence de philosophie scolastique. Habituellement les séminaristes préparent seulement le baccalauréat de cette discipline en deux ans. Il garde un fort souvenir des cours de sociologie de l'abbé Daniel * Lallement.

Il devient officier d'artillerie durant son service militaire.

De 1935 à 1939, il progresse dans les ordres sacrés. Il est ordonné par le cardinal Verdier. Il obtient la licence de théologie. Il serait utile de rappeler le nom de ses maîtres.

De 1932 à 1937, il passe en Sorbonne les cinq certificats nécessaires à la licence ès lettres, mention philosophie.

Parmi les confrères, il se lia aussi bien avec Maxime Charles, au début, le futur fondateur du Centre Richelieu, l'aumônerie de * Sorbonne, et futur recteur du * Sacré-Coeur, que Robert Frossard, à la fin, son futur évêque auxiliaire chargé de monde ouvrier. Bien qu'ordonné en même temps que lui, ce dernier, qui, de plus, est de quatre ans son aîné, a sur lui le prestige de la vocation tardive et de l'expérience professionnelle.

des des deux condamnations romaines. Thèse photocopiée, 1994. T. I, p. 231-235 (Conquête de L'Univers : résistance de l'ancienne équipe) et t. II, p. 359, n. 49.

¹¹ Marie Monnoir, épouse François Veuillot, a une cousine, Jeanne Ravier, épouse Henri Metzger. Elles se considèrent comme des soeurs. La paroisse de Savigny-en Sancerre (Cher), où les Metzger avaient et ont toujours une propriété, a très régulièrement reçu le futur cardinal (renseignements communiqués par Henri Veuil-

Est-ce que les positions et les réflexions politiques de François Veillot nous renseignent sur celles de son fils Pierre ? Le père a tenu à écrire une centaine de pages sur La Rocque et son parti. Comment je les ai vus (1938). Après avoir été vice-président des Croix de Feu, il ne joue pas un rôle direct dans le Parti social français. Mais il émet "des vœux pour la victoire comme catholique et comme Français"(p. 93) de ce parti politique. Il apprécie ses idées de réconciliation patriotique et sociale"(p. 55). L'enquête serait à poursuivre¹².

Le vicaire et le mobilisé (1939-1942)

Après l'ordination à vingt-six ans, en 1939, il est nommé vicaire à Asnières. Il devient capitaine durant la guerre et reçoit la croix de guerre. Son père écrit un opuscule sur l'abbé Daniel Joëssel (1941), l'autre vicaire, son ami, mort au combat. Après la démobilisation, il retourne à Asnières où il reste deux ans et où le rejoint Robert Frossard.

Le professeur de philosophie et le docteur (1942-1949)

Mais il n'est pas fait pour "taper dans un ballon" et diriger des colonies de vacances. En octobre 1942, il est nommé professeur de philosophie au petit séminaire de Conflans dirigé par le futur Mgr Lallier. Son père François vient d'écrire un opuscule au titre évocateur : Pour relever la France, il nous faut des prêtres (1940). Il contribue, selon sa vocation, à ce programme en se consacrant à la formation des petits séminaristes. Il initie ses élèves, parmi lesquels le père Guy Lafon¹³ ou le futur cardinal Lustiger¹⁴, non seulement de Platon et Aristote à Bergson et Lavelle, mais à Nietzsche, Husserl, Sartre et Merleau-Ponty, dans le texte.

Il met à profit son temps de professorat pour travailler un sujet qu'il monnaiera en deux formalités universitaires. La spiritualité salésienne de la "Tressainte Indifférence" retient son attention. Ne s'agit-il pas surtout de décrire l'attitude du pasteur dans son ministère ?

Il soutient une thèse en théologie à l'Institut catholique de Paris en 1947 dont on aimerait connaître le contexte universitaire.

lot). Elle est la seule à ce jour à lui avoir manifesté son attachement par une plaque commémorative (selon Nicole Parrichon).

¹² Voir Jacques NOBÉCOURT, Le Colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien, Fayard, 1996, 1194 p. Il mentionne plusieurs fois François Veillot qui, dit-il, rêve d'être un nouveau Louis Veillot.

¹³ Voir son témoignage dans [GILSON], Veillot, 1968, p. 24-28.

¹⁴ Voir Robert SERROU, Lustiger, Perrin, 1996, p. 71.

Il obtient en 1948 grâce à cette étude un diplôme de l'École pratique des Hautes Études, section des Sciences religieuses, sous la direction du père * Arquillère. Les trois rapporteurs étaient Gabriel * Le Bras, Alexandre Koyré et Jean * Baruzi.

Il est intéressant de noter, que selon Henri Veillot, l'évolution du colonel de La Rocque, le grand homme de François Veillot, a marqué ce dernier. Il a dû partagé son opposition à la politique de collaboration et son entrée en Résistance. Son arrestation, sa déportation et sa mort en 1946 l'ont impressionné. Dès 1944, il met sa plume au service du M. R. P., vainqueur avec le P.C., des élections de 1945.

L'attaché à la Secrétairerie d'État (1949-1959)

Dès l'arrivée de Mgr Roncalli, le courant passe entre François Veillot et lui. Le nouveau nonce "qui se plaisait à faire l'éloge de François Veillot" (Mgr Pichon) le demande au cardinal Suhard pour la section française de la Secrétairerie d'État. Les choses se précisent lors des noces d'or des Veillot. Mgr Roncalli honore la réception de sa présence et obtient pour eux une audience de Pie XII lors de leur voyage à Rome. François y parle au pape de son fils prêtre. Il est nommé "attaché" par Pie XII qui, évidemment, fait allusion à Louis Veillot lors de l'audience d'accueil. Pendant dix ans, il y travaille avec Mgr Jacques * Martin (1908 - 1992)¹⁵ et Mgr Dominique Pichon, alors que Mgr Montini, le futur * Paul VI, est substitut (1937-1952), puis pro-secrétaire d'État (1952-1954), avant d'être nommé à Milan sans être créé cardinal (1954).

Mgr Veillot exerce son ministère auprès de communautés religieuses romaines. Il est généreux de son temps pour les Français de passage à Rome (Mgr Pichon). Mais on n'est pas à Rome, sous Pie XII, pour faire du ministère sur le terrain ! Il partage appartement et table avec Mgr Achille * Glorieux. Ils reçoivent beaucoup. Il est nommé prélat en 1953.

À cette époque, il rassemble les textes des Papes de l'époque contemporaine sur le sacerdoce. Mgr Montini en écrit la préface. C'est l'amorce de l'encyclique sur le célibat ecclésiastique. Pour Pierre Veillot, c'est la réponse aux interrogations du clergé français sur lui-même et sa mission. Il semble y promouvoir les "missionnaires du travail" du cardinal * Liénart. Il n'est pas question évidemment des "prêtres au travail" du cardinal * Suhard. Il a dû être d'accord avec les mesures prises à l'égard des prêtres-ouvriers.

Dans la crise de l'A. C. J. F., dans les affrontements entre la * J. E. C. de Sorbonne et le * Centre Richelieu, Mgr Veillot prend parti contre ce dernier, selon le témoignage oral de Mgr Charles. En 1958, le cardinal

¹⁵ Voir cardinal MARTIN, Mes Six Papes.. Souvenirs romains du cardinal Jacques Martin. Préface de Maurice Druon. Mame, 1993, 295 p.

Feltin qui ne peut plus soutenir cet aumônier pas comme les autres, le nomme à Montmartre. Mais en 1964-65, lors de la "crise de la J. E. C.", l'homme de curie devenu archevêque changera d'avis et l'autre, qui l'avait mis en garde, triomphera !

La biographie de Mgr Théas signale d'une façon elliptique son rôle dans "l'affaire de la basilique Saint-Pie X"¹⁶.

Mgr Veillot joue un rôle dans la rédaction de l'encyclique Fidei donum (1957) au temps où Mgr Angelo Dell'Acqua est devenu substitut (1954 -1958). Il a eu l'occasion de faire un bref voyage au Cameroun et au Tchad. Il fait un rapport à Pie XII : ce sera la première ébauche de l'encyclique, dont Jean XXIII ne s'est pas caché pour répéter qu'elle avait eu Mgr Veillot pour principal artisan (Mgr Pichon).

L'évêque d'Angers, futur archevêque de Paris

Très rapidement Jean XXIII cherche à imprimer son style à l'Église de France à laquelle il doit son élection. Le cardinal * Feltin ne laissait-il pas entendre (à Mgr Charles, par exemple) qu'en avril 1956 lors de sa venue à Venise il avait envisagé la succession de Pie XII avec le cardinal Roncalli ? Avec l'accord de l'archevêque de Paris et du cardinal * Gerlier, avec Mgr * Marella comme nonce (1953-1959), Jean XXIII nomme Jean * Villot, évêque auxiliaire à Paris et secrétaire de l'Épiscopat avant de le promouvoir archevêque coadjuteur du primat des Gaules qui a soixante-dix-neuf ans. Le cardinal Feltin qui a seulement soixante-seize ans (!) ne veut pas entendre parler de démission, ni de coadjuteur. Mais le pape en se nommant à nouveau un secrétaire d'État donne l'exemple. Il lui faudra accepter à contre coeur un très proche collaborateur. Pierre Veillot, dont l'ancien nonce à Paris avait pris soin dix ans plutôt, est tout indiqué pour occuper ce poste clef. Cependant il ne peut pas passer ainsi de la curie romaine à la curie parisienne. La mort accidentelle de Mgr * Chappoulière libère le siège d'Angers qui fera un bon marchepied. Pierre Veillot est sacré par le cardinal Feltin, Mgr Villot et Mgr Lallier, alors archevêque de Marseille, son ancien supérieur à Conflans. Il n'a plus qu'à patienter un an ou deux et, en attendant, selon sa devise épiscopale, "annoncer les richesses du Christ" (Éph. 3, 8) aux Angevins.

Jean XXIII veut orienter selon sa façon de voir la pastorale des prêtres de France. La lettre du cardinal Pizzardo au cardinal Feltin met fin à l'expérience des prêtres au travail avec son accord. Il souhaite promouvoir le style du Curé d'Ars. Il en marque pour cela le centenaire en 1959. Il recourt aux soins de Mgr Veillot qui

¹⁶ Sylvaine GUINLE-LORINET, Mgr Théas, p. 354

sera le maître d'oeuvre de Sacerdotii nostri primordia¹⁷. Il veut aussi dire aux évêques qu'ils lui fassent davantage confiance. Il convient avec le cardinal Feltin d'un pèlerinage français pour le premier anniversaire de son couronnement, le 4 novembre 1959. Mgr Charles est chargé de l'organisation en quelques semaines. Le nouvel évêque d'Angers l'assure oralement de son soutien. L'allocution du pape est mal reçue en France¹⁸.

En réponse à ces initiatives, en quelque sorte, l'A. C. A. crée un comité épiscopal de la Mission ouvrière avec à sa tête l'archevêque de Paris et parmi ses membres, le nouvel évêque d'Angers, qui accepta cette responsabilité à la demande de Robert Frossard¹⁹. "L'approvisionnement" se déroulait bien²⁰. L'enseignement de Mgr Veillot à la Semaine sociale de 1959²¹ et sa réflexion sur le "chrétien adulte"²² semblent être dans une situation gênée par rapport à celui de l'assemblée plénière de l'épiscopat qui adopte le tout Action catholique spécialisée pour "l'évangélisation des milieux déchristianisés"²³. Il semble vouloir en même temps être à l'unisson de ses nouveaux confrères dans l'épiscopat et les prendre à contre-pied. La vocation nationale de Pierre Veillot est évidente²⁴. Il n'en oublie pas pour autant son diocèse qu'il pourvoit "d'un conseil de l'Enseignement catholique avec la participation de nombreux laïcs ; d'un conseil de l'Action catholique avec la collaboration des représentants de chaque mouvement ; d'un conseil de la Mission ouvrière pour la mise en place de secteurs missionnaires dans la banlieue d'Angers"²⁵. Pierre Veillot aime les structures et les appareils au service de la pastorale. La "réunionnisme" ne commence-t-elle pas à atteindre le monde ecclésial ?

L'archevêque coadjuteur de Paris (1961-1966)

Mgr Veillot est nommé archevêque coadjuteur du cardinal Feltin en 1961 et avec droit de succession en 1963. Paris n'avait pas eu d'archevêque parisien depuis bien longtemps. Lui sont confiés le recrutement sa-

¹⁷ Mgr PICHON, "Le cardinal Veillot", Ecclesia, 1968, n° 22. Dans un esprit semblable, à l'occasion de la canonisation de Pierre-Julien Eymard par Jean XXIII, le 9 décembre 1962 (D.C., 1963, c. 15-19), Mgr Veillot donnera à la revue Montmartre un article invitant les prêtres à faire une grande place à l'adoration eucharistique dans leur vie (juin 1963, p.7-10).

¹⁸ D.C., 1959, 1473.

¹⁹ Luc PERRIN, Frossard, p. 64

²⁰ Le P. Depierre selon Luc PERRIN, Frossard, p. 67

²¹ D.C., 1959, c. 965

²² D.C., 1960, 779-786.

²³ D.C., 1960, c. 653-660.

²⁴ Mgr Veillot accepte aussi de faire partie de la Commission de l'Enseignement catholique et de la Commission de la Jeunesse, chargé du scoutisme, puis de les présider.

²⁵ [GILSON], Veillot, 1968, p. 39.

cerdotal, l'évangélisation des milieux ouvriers, l'aménagement apostolique du territoire diocésain²⁶. Il lui faudra attendre cinq ans la démission du cardinal Feltin, en 1966, l'année de la création des nouveaux diocèses²⁷ et un an de plus le cardinalat au titre de Saint-Louis des Français. En attendant, il s'investit beaucoup dans ses fonctions nationales²⁸ et continue de se passionner pour l'initiative de Jean XXIII.

Le père conciliaire

En effet le deuxième concile oecuménique du Vatican²⁹ est la grande affaire du nouvel évêque. Il participe à sa mise en place. Il a été annoncé par Jean XXIII le 25 janvier 1959. Les historiens mentionnent un élément de la réponse de Mgr Vuillot à la commission antépréparatoire "Tardini". L'Action catholique est reconnue plus nécessaire que jamais³⁰. Durant la phase préparatoire, le principal auteur des propositions finales de l'assemblée de l'épiscopat de 1960, Mgr Guerry, et le tout nouvel évêque d'Angers sont proposés et nommés membres de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses pour la préparation du Concile, commission où ils retrouvent le tout nouveau cardinal Marella (1959) qui en est le secrétaire. Dès cette époque, il parle abondamment du Concile³¹, surtout de l'Évêque³² et des laïcs par rapport à lui³³. Dans ce dernier texte, il répond à l'inquiétude des laïcs "mandatés" qui remarquent leur absence dans l'assemblée conciliaire. En fait ils y sont présents par leur Évêque qui les écoute et ouvrira le Concile aux problèmes du monde.

Lors de la première session (automne 1962), il est tout naturellement élu membre de la commission des évêques, mais surtout il préside à la très officieuse "alliance européenne, puis mondiale" qui, se réunissant hors de l'aula selon un certain esprit anti-curie romaine, se propose de modifier la constitution des commissions conciliaires pour faire "évoluer" le Concile³⁴. L'ancien membre de la Secrétairerie d'État et le nouvel archevêque

²⁶ D.C., 1963, c. 1248

²⁷ D.C., 1967, 311.

²⁸ par exemple, à partir de 1962, il préside le comité d'aide à l'Amérique latine (D.C., 1962, c. 859-960).

²⁹ Voir le Dictionnaire historique de la papauté sous la direction de Philippe LEVILLAIN, Fayard, 1994, article Vatican II.

³⁰ CHOLVY et HILAIRE, t. III, p; 267

³¹ Voir sa conférence à l'université catholique de l'Ouest, "Le prochain concile oecuménique", D.C., 1960, c. 663-682.

³² Séance de clôture de la semaine du C. C. I. F., "Dans l'Église une et diverse, mission de l'évêque". D.C., 1961, c. 1579-1590. Ses trois parties : l'évêque doit respecter son peuple, le rassembler (où il est question de la "pastorale d'ensemble") et le guider.

³³ "Les laïcs et le Concile", préface du compte rendu d'un enquête sur le concile menée dans les paroisses de Saint-Jacques du Haut-Pas et de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Ivry, D.C., 1962, c. 277-281.

³⁴ Voir Ralph M. WILTGEN, s. v. d., Le Rhin se jette dans le Tibre, le Concile inconnu, Paris, Le Cèdre, 1973, 14 x 22 cm, 302 p., p. 128.

coadjuteur de Paris avec droit de succession est un "agent de liaison"³⁵ idéal entre les milieux romains et les Églises locales. Il a dû remplir ce rôle avec l'accord tacite de Jean XXIII lui-même.

Par son intervention sur les sources de la Révélation, il contribue à renvoyer à la fonte le schéma proposé. "Il faut parler de la Révélation avant de parler de sa transmission. Il importe, dit-il également, de ne pas perdre de vue le but œcuménique du concile et de ne pas rendre le dialogue plus difficile"³⁶. Non seulement le Rhin, mais le Rhône et la Seine se jettent dans le Tibre !

La deuxième session (automne 1963) est convoquée par le nouveau pape. Avant l'ouverture, Paul VI reçoit Mgr Vuillot, son ancien collaborateur et ami. Ils sont tous les deux fils de journaliste. Est-ce d'un commun accord qu'un statut plus libéral fut donné à l'information ? Est-ce au cours de cette rencontre que le pape prend conscience que la théologie ne serait plus sûre en France et qu'il décide de semoncer les évêques français le 18 novembre 1963³⁷? Mgr Vuillot préside toujours, mais d'une façon moins discrète, la rencontre officielle des délégués des différentes conférences épiscopales. Son intervention porte sur l'épiscopat qui tient son pouvoir des Apôtres et qui est, par nature, collégial³⁸. Il convient également de traiter de l'Église avant d'aborder l'épiscopat³⁹. Cependant le schéma sur la charge pastorale des évêques est adopté sur son rapport⁴⁰.

Lors de la troisième session (automne 1964), Mgr Vuillot intervient sur l'apostolat des laïcs. Il veut qu'on clarifie le schéma, qu'on précise la notion de salut, qu'on distingue bien les fonctions et les responsabilités des uns et des autres⁴¹. En France, on est en plein dans la crise de la J. E. C. dont il sera question plus loin⁴².

Lors de la quatrième et dernière session (automne 1965), Mgr Vuillot participe à l'enthousiasme que suscite le fameux schéma XIII en intervenant sur la science. Il la défend. Il veut que le Concile salue son éminente dignité, comme le faisait Pie XII, même s'il faut aussi en rappeler les dangers et les tentations⁴³. Mais son nom reste attaché au décret Christus Dominus sur la charge pastorale des évêques dans l'Église, dont il est le rapporteur. Il est un des seize pères conciliaires qui lie ainsi son nom à un des textes du Concile. Il en assure la traduction pour les éditions françaises et le commente pour la collection Unam Sanctam.

³⁵ [Georges GILSON -Jean ROBIN], Pierre Vuillot, P., 1968, p. 49.

³⁶ D.C., 1962, c. 1593, n. 6.

³⁷ Voir Antoine WENGER, Le cardinal Villot, 1905-1979, préface de René Rémond, Paris, Desclée de Brouwer, 1989, 16 x 24 cm, 302 p., p. 41-42.

³⁸ D.C., 1963, c. 1451.

³⁹ D.C., 1963, c. 1677.

⁴⁰ D.C., 1964, c. 62.

⁴¹ D.C., 1964, c. 1463.

⁴² Par ailleurs, une meilleure connaissance de l'histoire du Concile permettrait plus tard de dire ce qu'est devenu la présidence de l'Alliance mondiale.

Un rôle national

En 1965, le "tandem Garrone-Veuillot" semble diriger la conférence épiscopale de France selon les réflexions du cardinal Villot, secrétaire d'État et les analyses du P. Wenger⁴⁴. L'année précédente, le coadjuteur de Paris a été élu membre du bureau du Conseil permanent dont le cardinal Feltin est président⁴⁵. Lors de la 6e assemblée plénière de l'Épiscopat français, il semble qu'il ait joué un rôle important dans la "structuration" des évêques selon "l'esprit" du Concile et le "désir du saint-père". Cet effort manifeste "leur volonté d'assumer pleinement leur responsabilité collective au plan national"⁴⁶. Les évêques orientaux catholiques de France deviennent, à son initiative, lui, leur ordinaire, membres de plein droit de l'assemblée⁴⁷.

En 1966, le fils de François Veuillot, journaliste, cherche le contact avec les médias. Les cinquante-cinq minutes du premier "Face à Face" d'un archevêque aurait percé l'écran. Ses interlocuteurs étaient Marcelle Auclair de Marie-Claire, Georges Montaron de Témoignage chrétien, Robert Serrou de Paris-Match. L'attitude du gouvernement et celle de l'Épiscopat par rapport au film La Religieuse a surtout retenu l'attention⁴⁸, mais le témoignage final de foi a été bien perçu⁴⁹. France-Dimanche, quelques mois plus tard, à la veille de Noël 1966, en fera un gros titre et suscitera sept cent réactions admiratives⁵⁰. À la même époque, Georges Suffert traitera de "technocrate" le nouvel archevêque de Paris à part entière. Il en est fort peiné⁵¹.

En vue de l'année de la foi, le cardinal * Ottaviani interroge les évêchés sur des questions de doctrine⁵². Mgr Veuillot est chargé de la réponse qui mériterait d'être étudiée⁵³. À ce titre, il devient membre du bureau d'études doctrinales et pastorales⁵⁴. Aux inquiétudes sur l'oecuménisme du dernier secrétaire de la Congrégation du Saint-Office, il répond également par un acte. Lui qui avait participé à la délégation du Saint-Siège au couronnement d'Elisabeth II est le premier archevêque de Paris à accueillir le docteur * Ramsey en avril 1967, reçu un an plus tôt par Paul VI.

⁴³ D.C., 1965, c. 2002-2004.

⁴⁴ Antoine WENGER, Le cardinal Villot, p. 52.

⁴⁵ D.C., 1964, c. 1132.

⁴⁶ Déclaration du chanoine Hauptmann, directeur du secrétariat national de l'information religieuse. Voir le dossier dans D.C. 1964, c.1123-1136, particulièrement c. 1123 et 1133.

⁴⁷ D.C., 1967, c. 573.

⁴⁸ D.C., 1966, c. 947-950.

⁴⁹ L'archevêque en clergyman a répondu également à des questions sur Teilhard de Chardin, la femme, la régulation des naissances, le monde ouvrier et les prêtres au travail, la guerre et la paix, la J. E. C. C'est la demande : Dieu est-il mort ? qui a entraîné son témoignage. La Croix du 20 avril 1966.

⁵⁰ [Georges GILSON], Pierre Veuillot, p. 55.

⁵¹ Georges SUFFERT, "Les technocrates de l'Église", L'Express, n° 801, 24 octobre 1966, p. 90-93.

⁵² D.C., 1966, c. 1843, n. 1.

⁵³ D.C., 1967, c. 327-340.

Un rôle international

Le nouveau cardinal (juin 1967), déjà très fatigué, participe au premier symposium des évêques d'Europe en Hollande (juillet 1967)⁵⁵. La "structuration" de l'Épiscopat se poursuit systématiquement. Le rôle exact de l'ancien président de la conférence européenne officieuse du temps du Concile serait à préciser. Comment vivre la collégialité au sein d'une nation et d'un continent ? Elle ne se comprend qu'avec le pape à sa tête ? C'est la question soulevée par Lumen gentium et la fameuse note explicative préliminaire, rajoutée au texte par le pape et la "minorité". L'archevêque de Paris intervient au premier synode romain (octobre 1967) au sein de la commission doctrinale. Il suscite une polémique dans la presse car Il Tempo le considère comme anti-romain⁵⁶. Il en est très éprouvé. Cela contribue à son affaiblissement général.

"L'artisan de la paix scolaire"

L'ancien professeur de philosophie au petit séminaire de Conflans, membre de la commission pastorale du monde scolaire dès son arrivée à Angers, est élu co-président, puis président de celle-ci. Il la quitte en 1967 au moment du cardinalat. Il est dit "artisan de la paix scolaire"⁵⁷. La loi Debré est de décembre 1959. D'autres travaux diront son rôle dans la préhistoire de cette loi, tant à Rome qu'à Angers. Il fait le point sur son application en deux ans. "L'essai loyal" que l'épiscopat avait autorisé avec des regrets et des réserves, s'est transformé en un raz de marée. Mgr Veillot exprime l'espoir que le "caractère propre" soit respecté dans une grande conférence publique à la salle Wagram en 1962⁵⁸. Il tente de calmer les polémiques et de relancer l'intérêt des prêtres pour l'enseignement chrétien⁵⁹. Il est heureux d'inaugurer "dans la paix" les locaux du secrétariat de l'enseignement libre avec Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances, et Jean Foyer, garde des Sceaux⁶⁰. Il est également satisfait de créer avant son départ un conseil de l'enseignement supérieur⁶¹.

L'enseignement libre est lié, dans l'esprit de Mgr Veillot, aux aumôneries de l'enseignement public dans le secondaire et le supérieur. Il dit et répète qu'il faut les deux⁶². Il soutient explicitement ces dernières⁶³ et

⁵⁴ D.C., 1967, c. 523, n. 1.

⁵⁵ D.C., 1967, c. 1393-1402 ; 1773-1780. [GILSON], Veillot, p. 49.

⁵⁶ D.C., 1967, c. 1152 *, 2016.

⁵⁷ [GILSON], Veillot, p. 58.

⁵⁸ D.C., 1960, c. 609 ; 1962, c. 467-472, 1963, c. 965-970.

⁵⁹ D.C., 1963, c. 965-970 et c. 1628.

⁶⁰ D.C., 1965, c. 983-986.

⁶¹ D.C., 1964, 1130 : rapport à l'assemblée plénière de l'épiscopat français sur les instituts catholiques. Ce rapport entraîne la résolution de créer un conseil de l'enseignement supérieur catholique qui verra le jour en 1967. D.C., 1968, c. 606.

⁶² D.C., 1965, c. 1439 ; 1966, 819, n. 2.

⁶³ D.C., 1965, c. 1133-1136.

veille à mettre en place une nouvelle aumônerie de l'Université de Paris grâce au père Jean-Marie Lustiger⁶⁴. Le temps de Conflans et les contacts lors des pèlerinages du centre Richelieu à Rome ne sont pas oubliés. Au "temps des copains", l'archevêque de Paris propose une pastorale des jeunes tous azimuts lors du carême 1966⁶⁵ et une réflexion fondamentale sur "la mission de l'enseignement au regard des besoins de l'homme et de la société"⁶⁶ qu'on pourrait qualifier de prémonitoire en pensant aux "événements" de 1968.

La "crise de la J. E. C."

Au titre de sa présidence de la commission épiscopale du monde scolaire, Mgr Vuillot est au coeur de la "crise de la J. E. C." (1964-1965). Déjà "en 1956, l' * A. C. J. F prononça sa propre dissolution, et les évêques de France publièrent une charte ramenant l'Action catholique à une formule plus explicitement apostolique [...] Néanmoins, la * J. E. C., surtout à propos de la réforme de l'université, du syndicalisme étudiant et de la guerre d'Algérie, et la * J. A. C. (devenue le M. R. J. C., Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) continuèrent d'apporter une attention privilégiée aux problèmes politiques et syndicaux, contribuant ainsi à former de très nombreux cadres de la vie publique française⁶⁷. Mais cette attitude, qui perpétuait les tensions avec les partisans de l'évangélisation et du " mandat " [représentés par la * J. O. C.], conduisit en 1965 à un nouveau conflit aigu, la " crise de la J. E. C."⁶⁸ De manière autoritaire, M^{gr} Vuillot, archevêque de Paris, força alors la branche universitaire du mouvement à se saborder⁶⁹. M^{gr} Vuillot, comme Mgr Guerry dix ans plus tôt, et en accord avec le Saint-Siège, représenté par M^{gr} Bertoli (1959-1969), traita la crise sur un plan théologique et doctrinal⁷⁰, comme il l'avait lors de son intervention au Concile qui avalise la pratique et la théorie du "mandat" des laïcs par la hiérarchie⁷¹. Le P. Jean-Marie Lustiger, aumônier des étudiants de * Sorbonne, ancien jéciste, avait cherché à garder le contact, mais en vain. Les effets se faisaient sentir d'une alliance "jécisto-communiste" qu'il avait dénoncé presque vingt ans plus tôt à propos d'élections étudiantes. M^{gr} Vuillot posa aux membres des conseils de la J. E.

⁶⁴ Voir dans Catholicisme, l'article aumônerie de * Sorbonne et surtout, Robert SERROU, Lustiger, p. 79-127 et 177-227 et les renvois au Choix de Dieu.

⁶⁵ D.C., 1966, c. 1205-1228.

⁶⁶ D.C., 1966, c. 2041-2056.

⁶⁷ En 1963 et 1964, le cardinal Feltin et Mgr Vuillot s'inquiètent du silence des revues sur le Christ. Henri Nallet le président de la J. E. C. donne sa démission en 1964. CHOLVY et HILAIRE, t. III, p. 397.

⁶⁸ Voir D.C., 1965, c. 799-824.

⁶⁹ Article "Action catholique" de l'Encyclopaedia universalis.

⁷⁰ "Disons seulement que si Mgr Vuillot s'y engage pleinement, durement peut-être, c'est qu'il perçoit avec acuité les problèmes doctrinaux qui se cachent derrière les remous de l'action des jeunes". [GILSON], Vuillot, p. 59.

⁷¹ Voir D.C., 1965, c. 2002-2004. Le décret conciliaire Apostolicam actuositatem du 18 novembre 1965, § 20 et 24, fait par deux fois mentions du "mandat".

C. et de la J. E. C. F., cinq questions qui méritent d'être rappelées. Elles arrivent au terme de cinq développements.

"1re question : Reconnaissez-vous que l'action jéciste comme telle doit avoir ce but premier et essentiel de rendre témoignage par la vie et par la parole à Jésus-Christ Sauveur, en vue de la conversion de vos frères ?

"2e question : Reconnaissez-vous que, comme Mouvement d'Action catholique, vous avez reçu mission de l'Église, en la personne des évêques responsables, et donc qu'une étroite relation, un lien organique (et non un simple dialogue d'information), doivent être maintenus entre les apôtres laïcs que vous êtes et l'épiscopat français ?

"3e question : Avez-vous une claire conscience qu'il faut aller jusqu'à ce terme explicite pour que le Mouvement atteigne sa fin ? Reconnaissez-vous l'insuffisance des seules solidarités humaines et le devoir permanent de la révélation de Jésus-Christ Sauveur ?

"4e question : Acceptez-vous, au nom de la fin apostolique de la J. E. C., cette limite à l'action temporelle du mouvement ?

"5e question : Êtes-vous d'accord sur cette conception de l'aumônerie [active à tous les niveaux] ?⁷²

"Les réflexions menées au sein de l'Office provisoire pour la recherche d'un apostolat étudiant, qui réunit alors tous ceux qui ne voulaient pas rompre avec la hiérarchie, aboutirent à la création en 1966 de la Mission étudiante, nouvelle instance aux objectifs recentrés sur une pastorale de témoignage et d'évangélisation⁷³." Selon cet esprit, on peut dire qu'il paie de sa personne dans le monde intellectuel en y portant témoignage. Il participe à chaque Semaine du * C. C. I. F.⁷⁴ et répond à de nombreuses invitations universitaires à Zurich, Bruxelles, Montréal, etc.⁷⁵. Il traduit dans les faits cette préoccupation par le choix du P. Daniel Pézeril comme évêque auxiliaire chargé particulièrement de l'apostolat dans ce milieu⁷⁶.

Le "monde ouvrier"

Lors de son arrivée à Angers, son rapport au monde ouvrier, vu à travers le père Frossard, a déjà été mentionné. Sur Paris, il est spécialement chargé de son évangélisation et fonde un comité diocésain du Monde ouvrier⁷⁷. Il obtient de Rome, en 1963, et l'annonce depuis Rome, le feu vert pour lancer une nouvelle expé-

⁷² D. C., 1965, c. 803-806.

⁷³ E. U., article "Action catholique".

⁷⁴ À l'époque le président en est René Rémond et l'assistant ecclésiastique, l'abbé Émile Berrar.

⁷⁵ Voir D. C., 1066, c. 615-626 et [GILSON], Veuillet, p. 59.

⁷⁶ D. C., 1967, 2011-2012.

⁷⁷ [GILSON], Veuillet, p. 45.

rience de prêtres au travail⁷⁸. Pris à parti en général par Michel de Saint-Pierre dans Les nouveaux prêtres (1964), le "nouveau clergé" parisien en général et celui au travail en particulier est défendu par ses archevêques dans une lettre adressée au père Georges * Michonneau, à l'occasion de son 25e anniversaire de sacerdoce⁷⁹. En 1967, l'archevêque de Paris propose la création d'un comité épiscopal de la Mission ouvrière qui réunit les évêques des diocèses où celle-ci existe, c'est-à-dire vingt et un à l'époque. Il se dit optimiste⁸⁰, mais gardera jusqu'à sa mort la hantise de cet apostolat⁸¹. Il exprime celle-ci en demandant le père Frossard comme évêque auxiliaire. Le monde ouvrier parisien recevait en lui son évêque⁸². Cinquante mille jocistes ont la joie de recevoir en juillet 1967 le tout nouveau cardinal et d'être encouragés par lui.

La * région apostolique parisienne⁸³

Le cardinal Feltin et Pie XII avaient déjà envisagé une division du diocèse⁸⁴. Jean XXIII lui avait donné à nouveau son accord. Dès son arrivée à Paris, M^{gr} Veillot est chargé de mettre en place une commission⁸⁵. Les nouveaux départements sont créés en 1964. Une fois le Concile fini, il faut passer aux actes. C'est chose faite le 9 octobre 1966. Là où il y avait deux diocèses (Paris et Versailles), il y en a désormais sept : Paris "intra-muros"(75), trois auxquels il a donné naissance, Nanterre (92), Saint-Denis (93) et Créteil (94) ; Versailles (78), Pontoise (95) et Corbeil (91). À la région apostolique parisienne est rattaché le diocèse de Meaux (77). Mgr Veillot souligne qu'il s'agit de vrais diocèses⁸⁶.

La restructuration du diocèse de Paris et l'esprit missionnaire

Dans le grand diocèse, juste avant l'ouverture du Concile en 1962, Mgr Veillot crée les doyennés qui mettent en question le rôle des curés⁸⁷, ainsi qu'en 1963, trois directions nouvelles : le monde scolaire, confié au P. André Brien, l'apostolat des laïcs, au P. Meuillet et le monde ouvrier, au P. Frossard. Elles sont chargées d'une "pastorale d'ensemble"⁸⁸. Ces nouveaux directeurs, le coordinateur des mouvements d'Action catholique pour les milieux indépendants, le prêtre chargé des religieuses rejoignent au conseil archiépiscopal les six archidiares, le

⁷⁸ D. C., 1965, 1993-1994, rapportant une interview dans La Croix.

⁷⁹ S. R. P., 17 octobre 1964 ; D. C., 1964, c. 270 ; 1965, c. 827-828.

⁸⁰ D. C., 1967, c. 287 *.

⁸¹ D. C., 1968, c. 434.

⁸² D. C., 1967, c. c. 2011-2012.

⁸³ Voir Catholicisme, t. XII, c. 652-717.

⁸⁴ Présence et Dialogue, 25-12-75, n° 176, p. 23.

⁸⁵ [GILSON], Veillot, p. 47 et 53.

⁸⁶ D. C., 1966, 96, 1853, 1859-1862.

⁸⁷ S. R. P., 6 octobre 1962. D. C., 1963, c. 127-139.

supérieur de Saint-Sulpice et le promoteur⁸⁹. Dès la fin du Concile, en décembre 1965, il met en place le G. E. R. P. A. C. : le groupe d'étude et de recherche pastorale pour l'application du concile à Paris. La majorité des membres en sont élus et les autres nommés. On verra plus tard pour un synode, dit-il. L'année suivante, le conseil presbytéral prend le relais⁹⁰. Il ouvre l'année pastorale qui allait être sa dernière par un rassemblement diocésain à la cathédrale où ce conseil est à l'honneur⁹¹.

Il s'agit de diffuser non seulement la lettre, mais l'esprit du Concile par toutes les canaux possibles : les paroisses, les mouvements d'Action catholique générale et spécialisée, les oeuvres et les institutions chrétiennes⁹², les sanctuaires au contact avec les masses⁹³. Toute l'Église doit être missionnaire⁹⁴. La mission consiste à annoncer Jésus-Christ et à reconnaître "Dieu qui est à l'oeuvre à Paris"⁹⁵.

La réforme liturgique

Les textes de Mgr Veillot sur la liturgie sont peu nombreux. Il intervient publiquement en 1963 à propos de la polémique qui a suivi la réforme des enterrements et des mariages. S'il envisage des exceptions, il argumente à partir de liturgies "identiques pour tous"⁹⁶. Il partage probablement le jugement du cardinal Feltin qui parle de "l'état d'anarchie de la liturgie" et critique "ceux qui ont pris des décisions hâtives" et "ceux qui ne se conforment pas aux changements demandés"⁹⁷. Il dit publiquement sa satisfaction de la concélébration mise en place à Montmartre en 1965⁹⁸. Il demande qu'on respecte les normes, ni plus, ni moins⁹⁹.

Contre la politisation de l'Église

⁸⁸ D.C., 1963, c. 135.

⁸⁹ [GILSON], Veillot, p. 57.

⁹⁰ Selon la collection de documents photocopiés et conservés par Mgr Charles.

⁹¹ [GILSON], Veillot, p. 61.

⁹² Mgr VEUILLOT, "L'évangélisation dans le diocèse de Paris. conférence à la retraite pastorale - 10 septembre 1964", D.C., 1964, 1259-1276. On a remarqué aussi son allocution aux amis des Informations catholiques internationales, D.C., 1963, p. 27.

⁹³ Montmartre, juin 1967, p. 32. Conférence à l'association des recteurs de France. Il a aimé aller à Lourdes et essayé avec Mgr Charles, directeur diocésain, de faire croître le pèlerinage de Paris vers Massabielle par une formule "Éclair" (Montmartre, juin 1964, p. 43).

⁹⁴ D.C., 1967, c. 1769-1774.

⁹⁵ D.C., 1968, c. 607.

⁹⁶ D.C., 1963, 137-144.

⁹⁷ D.C., 1963, c. 133 et 1965, c. 271-272

⁹⁸ Montmartre, octobre 1965, p. 19.

⁹⁹ [GILSON], Veillot, p. 51.

Les mesures prises par Mgr Vuillot à l'égard de la J. E. C. universitaire (voir plus haut) et le blâme adressé à Témoignage chrétien¹⁰⁰ pour son numéro spécial sur les rapports des chrétiens et des marxistes font crier victoire à Minute, Le Monde et la Vie, Itinéraires¹⁰¹. Les archevêques de Paris s'en prennent, sans les nommer, à "des publications parisiennes, qui affectent de servir les intérêts de l'Église", mais qui, en fait, visent leurs intérêts politiques¹⁰². Ainsi Mgr Vuillot dénonce concrètement les réductions idéologiques de la foi chrétienne et pense que ces tendances ne conduiront pas à des schismes quand la question lui est posée¹⁰³. Quand il parle de politique, il s'en tient aux principes¹⁰⁴. Cela lui permet de prendre ses distances par rapport aux déclarations retentissantes du cardinal Spellman sur la légitimité de l'engagement américain au Vietnam¹⁰⁵. Il n'a pas été relevé d'interventions à propos de la guerre d'Algérie. C'était le domaine du cardinal Feltin, vicaire aux armées et président international du mouvement Pax Christi.

Ses testaments spirituels et sa mort

Il est le premier archevêque de Paris à se rendre en Terre sainte en 1966. Il choisit pour cela l'organisation de Mgr Charles¹⁰⁶. À cette occasion, il rédige un testament spirituel où il se livre de façon émouvante¹⁰⁷. Il s'enthousiasme à l'idée de renouveler son contact avec Dieu à partir de la vie du Christ mieux connue. Mais son véritable testament est le propos sur la souffrance qu'il a tenu à Mgr Lallier et que celui-ci a proclamé dans son homélie des obsèques : "Nous savons faire de belles phrases sur la souffrance. Moi-même, j'en ai parlé avec chaleur. Dites aux prêtres de n'en rien dire : nous ignorons ce qu'elle est. J'en ai pleuré"¹⁰⁸. Hospitalisé le 17

¹⁰⁰ Numéro du 18 mars 1965. Il s'y trouve une présentation malveillante du C. C. I. F. et un article de Roger Garaudy (D.C., 1965, c. 828-829).

¹⁰¹ L'ancien Verbe de Jean Housset.

¹⁰² D.C., 1965, 823-824. S.R.P., 10 avril 1965.

¹⁰³ D.C., 1966, c. 1994. Interview sur Europe n° 1 à la suite des décisions de l'assemblée plénière de l'épiscopat concernant l'abstinence du vendredi, le catéchisme, les diacres mariés, l'apostolat des laïcs et l'enquête du cardinal Ottaviani.

¹⁰⁴ Interview à Europe n° 1 à propos de la déclaration de l'épiscopat sur la situation économique et sociale (D.C., 1966, c. 495 ; 1325-1330) où il est question de dialogue social, de profit, de cogestion, de syndicats. À propos des législatives de 1967 : D.C., 1967, 338-340. Allocution lors de la messe de rentrée du Parlement : D.C., 1967, c. 921-924.

¹⁰⁵ D.C., 1967, 259.

¹⁰⁶ Le cardinal Marty en fera autant. Quant au cardinal Lustiger, il en a profité de 1950 à 1959 avant d'organiser de nombreux pèlerinages.

¹⁰⁷ D.C., 1968, 609-610.

¹⁰⁸ D.C., 1968, c. 433-436, col. 436. On le retrouve sous la plume de Mgr Hauptmann (D.C., 1968, c. 605-608), dans le prière d'insérer du livre rédigé sur lui par ses secrétaires et dans le livre lui-même (p. 62-63). Il figure dans Théo, 1989, col. 710 a et b. Il est souvent cité : par exemple, dans les commentaires à la télévision lors du voyage du pape à Reims en 1996.

novembre 1967 à Saint-Joseph, il est opéré le 27. Son sort ne fait plus de doute le 10 janvier. Il meurt le 14 février. Les obsèques ont lieu le 17 en présence du général de Gaulle et de très nombreuses personnalités¹⁰⁹.

Son rayonnement

Le cardinal Marty est pour beaucoup dans le rayonnement discret et indirect de son prédécesseur en gardant auprès de lui ses principaux collaborateurs. On pense à Mgr Pézeril et à Mgr Frossard, mais aussi au P. Georges Gilson, l'actuel archevêque de Sens et prélat de la Mission de France. Secrétaire particulier de Mgr Veillot avec le P. Jean Robin, il remplit cette fonction auprès du cardinal Marty, avant d'être évêque auxiliaire de Paris et évêque du Mans. Il en a été ainsi de nombreux prêtres de Paris : par exemple de Mgr Berrar, nommé archiprêtre de Notre-Dame et chargé par lui de faire revivre la cathédrale. L'épiscopat de Mgr Veillot a duré plus de huit ans grâce à eux. Le cardinal Lustiger s'en reconnaît l'héritier¹¹⁰.

¹⁰⁹ D.C., 1968, 434, 604-608.

¹¹⁰ Robert SERROU, Lustiger, p. 183.